



Saint Estève Basket Club



Historique RM1

2016/2017 : 2nd, 2017/208 : 3ème,

2018/2019: 3ème

aujourd'hui en Prénationale

2021/2022

Senior: champion territorial 11/66

U13, U15 F et G, U17 : vice

champions départementale (11/66)



Le club en chiffres + de 200 licenciés 150 jeunes du babybasket au U17

2 sections sportives en association avec St Louis de Gonzagues et Collège le Ribéral

> 2 équipes engagées au niveau régional

Une équipe sénior en Prénationale masculine, vitrine du club, exemple pour les jeunes

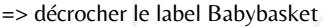




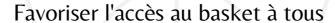
Saint Estève Basket Club Notre projet

A court terme



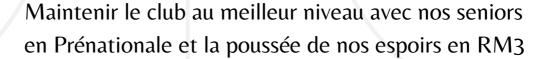


=> élargir les classes sport études

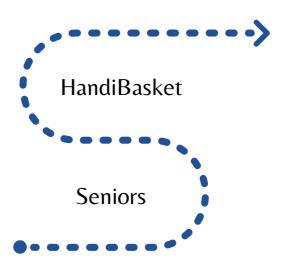


=> dédoubler les équipes pour de meilleurs entraînements et un accès pour tous à la compétition

=> développer les équipes féminines



Des projets moyen terme autour de l'inclusion





Être partenaire du SEBC, c'est:

Partager des valeurs communes

Être partie prenante d'un projet ambitieux à la hauteur de l'investissement des joueurs et des dirigeants du club Soutenir un club avec des engagements sociaux et sociétaux forts Favoriser le développement d'une école de basket labellisée Assurer la pérennité de l'emploi sur le département

Et aussi:

Profiter d'un vecteur de communication différent
Pouvoir rencontrer d'autres milieux professionnels
Être visible en local et en régional
Choisir une communication adaptée à la mesure de ses ambitions
Bénéficier de l'image de ce sport



Le MECENAT

Développer votre visibilité tout en bénéficiant d'une réduction de votre charge fiscale

L'arrêté du 6 janvier 1989 définit le mécénat comme le soutien matériel, en numéraire ou compétence, sans contrepartie autre que l'association du nom à une activité d'intérêt général et bénéficie de la loi n°2003-709 du 1er août 2003, qui traite des mécénats, associations et fondations.

La charge de mécénat est réintégrée dans le bénéfice imposable de l'entreprise mais ouvre droit à une réduction d'impôts de 60 % des montants engagés dans la limite de 5 pour mille de votre chiffre d'affaire HT. Si l'exercice s'avère nul ou négatif, il est possible de reporter l'excédent sur les 5 exercices suivants sans dépasser le plafond annuel.

Exemple : une entreprise qui réalise 500 000 € de CA HT doit s'acquitter de 15 000 € d'impôts sur les bénéfices. Elle donne au titre du mécénat jusqu'à 4 166 €, ce qui réduit son impôt de 60% soit 2 500 €. Elle ne s'acquittera donc plus que 12 500 € d'impôts.



Le MECENAT

Développer votre visibilité tout en bénéficiant d'une réduction de votre charge fiscale

Le mécène doit être soumis à un régime réel d'imposition. Toutefois, cette possibilité reste ouverte aux micro-entreprises (pour les dons et versements consentis à titre privé au regard de l'article 200 du CGI), et aux exploitants individuels qui peuvent effectuer des versements à titre professionnel ou personnel (réduction d'impôts égale à 66% des versements dans la limite de 20% du revenu imposable).

Le mécénat est un outil de communication pour le mécène, tant auprès de sa clientèle que de ses salariés, fournisseurs, soustraitants, et permet des opérations de relations publiques. Il est un support de rencontres et d'échanges avec le milieu des décideurs, des politiques...



Le PARRAINAGE (sponsoring)

L'objet publicitaire pour mieux vous faire connaitre

A la différence du mécénat, le parrainage (ou sponsoring) permet de retirer un avantage quantifiable en terme de publicité et de communication. Il peut porter sur des événements ponctuels (ex : match de gala...) et mettra en avant la(es) marque(s) du parrain et son(es) produit(s).

Fiscalement, les dépenses engagées dans le cadre du parrainage sont déductibles du bénéfice imposable selon l'article de loi 39,1-7 du CGI au même titre que les autres charges de l'entreprise.

Il peut s'accompagner d'un contrat qui fixe les modalités de l'opération, la nature et l'étendue des obligations de chacune des parties (club et parrain).

Quelques exemples d'opérations de parrainage:

- Organisation de démonstrations et de matchs sur le parking d'un centre commercial local à l'intention des clients du centre
- Présence d'un stand du partenaire lors des manifestations du club
- Mise en place d'actions commerciales auprès des licenciés...



Coût réel net pour l'entreprise				
	Mécénat	Parrainage		
Versement		Taux d'imposition de l'entreprise		
		IS 15 %	IS 33,33 %	IS 33,33 % + Contribution Sociale sur les bénéfices
150,00 €	60,00 €	127,50€	99,90 €	98,40€
200,00 €	80,00 €	170,00€	133,20 €	131,20 €
250,00 €	100,00€	212,50€	166,50 €	164,00 €
300,00 €	120,00€	255,00€	199,80 €	196,80 €
350,00 €	140,00 €	297,50€	233,10 €	229,60 €
400,00 €	160,00€	340,00€	266,40 €	262,40 €
450,00 €	180,00€	382,50€	299,70 €	295,20 €
500,00 €	200,00€	425,00€	333,00 €	328,00 €
750,00 €	300,00€	637,50€	499,50 €	492,00 €
1000,00€	400,00€	850,00€	666,00 €	656,00€
1500,00€	600,00€	1 275,00 €	999,00€	984,00 €
2 000,00€	800,00€	1 700,00 €	1 332,00 €	1 312,00€
2 500,00€	1 000,00 €	2 125,00 €	1 665,00€	1 640,00€
5 000,00€	2 000,00 €	4 250,00 €	3 330,00 €	3 280,00€
10 000,00 €	4 000,00 €	8 500,00 €	6 660,00€	6 560,00€



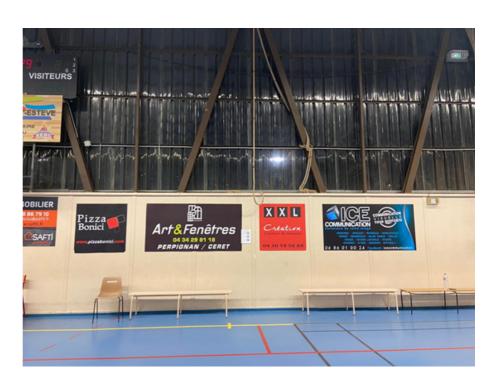
Tenues Maillot et/ou short





Emplacements muraux Halle Torcatis

Petit format : 100 x 100 mm Grand format : 200 x 100 mm





Options	Tarifs		
Maillots	1000€/équipe/saison		
Shorts	600€/équipe/saison		
Murs	Petit format 100 x100 mm : 500€/saison		
Murs	Grand format 200 x 100 mm : 1000€/saison		

Possibilité d'étendre à d'autres supports : ecocup, tenues coach/dirigeants...



Saint Estève Basket Club
Maison des associations

24 bis av Gnl de Gaulle – 66240 ST ESTÈVE
06 12 50 66 36
catherine.martinez66@orange.fr
www.basketclubsaintesteve.fr